

## LE CURE ET LA MER

Un certain nombre de choses m'ont troublé dans ce drame de la mer qui s'est noué en Bretagne.

La mort de quatre jeunes scouts et de leur sauveur a suscité, bien logiquement, une enquête judiciaire.

Le Directeur de la colonie, un prêtre, a été mis en examen pour homicide par imprudence et autres griefs. Rien que de très normal.

**Mais voici que quelques dissonances médiatiques**, grinçantes et même haineuses, se sont fait entendre. Il s'agit d'un prêtre intégriste, nous dit-on. Et d'appuyer lourdement sur cet intégrisme, fort décrié aujourd'hui. On peut se demander ce que cette appartenance vient faire dans ce drame. Si ce prêtre a choisi de dévier de la voie romaine, cela ne regarde que lui. A ce sujet, il est frappant de constater que les défenseurs attirés de la liberté de conscience en oublient facilement leurs principes quand la conscience des autres n'est pas conforme à la leur.

Mais voici qu'un juge intransigeant le met en prison. Pour l'empêcher de révéler des secrets ? l'empêcher de s'enfuir ? On comprend mal. L'accablement qui doit frapper cet homme ne suffit-il pas à garantir à la Justice les moyens d'instrumenter à son gré ?

**Il n'est pas le premier qui est présumé avoir agi avec imprudence, légèreté, ou inconscience.** Quand le Dr Bombard, par ses expériences téméraires en mer, a provoqué la mort de quelques sauveteurs, il a du ressentir assez de chagrin pour ne pas s'y voir ajouter celui de l'incarcération. De même pour l'éducatrice qui avait imprudemment entraîné quelques enfants au dessous d'un barrage de la Durance. Le malheur qui s'est abattu sur ces responsables ne nécessitait vraiment pas qu'on y ajoutât l'infamie.

Parfois il est vrai, cherche-t-on à protéger l'inculpé de la colère ou de la vengeance des familles des victimes. Mais justement, voici que dans cette affaire, il s'est produit un **phénomène tout à fait inattendu** dans notre époque si propice à l'exhibition et à la protestation publique.

Alors qu'on assiste trop souvent au spectacle désolant de parents, entraînés il est vrai par des manipulateurs, qui réclament vengeance (en quoi cela peut-il atténuer la douleur d'un deuil cruel ?) cette fois-ci ce sont les parents qui, surmontant leur peine, non seulement ne revendiquent rien auprès de la Justice, mais pardonnent publiquement la faute éventuelle, et vont jusqu'à demander que ce prêtre soit libéré afin de pouvoir célébrer les obsèques des victimes. Car, affirment ces parents, ils voient avant tout dans le présumé coupable, « un père et un médecin de l'âme ». On peut penser que la célébration de la messe devant le cercueil de ses scouts eût été pour lui une épreuve plus dure que de rester en prison. Mais enfin on voit mal les raisons qui ont pu s'opposer à ce geste extraordinaire d'indulgence et d'apaisement.

**Quand l'occasion est donné, pour une fois**, de satisfaire en même temps à la charité chrétienne, à la générosité humaine et à la bonne administration de la justice, on peut regretter un sévérité que rien ne paraît justifier.

Comprenez qui pourra ! On voudrait croire, sans en être certain, que des rancœurs d'un autre âge n'aient pas trouvé là une occasion de s'exprimer. Mais on ne peut qu'être impressionné par l'attitude de ces familles qui, frappées par le malheur, se sont hissées au niveau d'une grandeur d'âme aussi exceptionnelle. On peut trouver cette attitude excessive. Il n'en reste pas moins qu'à notre époque de revendication véhémement et de tapage médiatique, elle est un **exemple de dignité humaine qui mérite d'être signalé.**

*2 août 98*



## LE DELIT D'OPINION EST RETABLI SOUS LA V° REPUBLIQUE

Il n'est pas de jour où ne tombe une condamnation judiciaire à propos du racisme ou de la xénophobie

Tout manque de respect à la religion musulmane, toute dénonciation d'une immigration africaine jugée excessive est susceptible de vous traduire devant les Tribunaux et de vous faire condamner sévèrement.

Comme sous l'Ancien Régime ! Et encore Voltaire n'a guère eu d'ennui lors de ses dénonciations de l'absolutisme royal.

**Nous devons cette entreprise d'assainissement de la pensée à la fameuse Loi Gayssot, votée en 1991**, à la demande pressante de M. Fabius, alors Président de l'Assemblée Nationale.

M. Giscard d'Estaing, qui a osé parler dans les années 80 d'« invasion », aurait pu être condamné.

De même le Président Chirac, qui aurait du se souvenir, avant sa condamnation officielle du racisme, qu'il avait déclaré, le 19 juin 1991, à la Télé : « Le travailleur qui habite à la Goutte d'Or et qui voit, sur son palier d'H. LM, une famille entassée avec le père, 3 ou 4 épouses et une vingtaine de gosses, qui touche 50.000 frs de prestations sociales sans, naturellement, travailler, si vous ajoutez le bruit et l'odeur, le travailleur français, sur le palier, il devient fou » A cette époque, Jacques Chirac n'avait sans doute pas les mêmes phobies qu'aujourd'hui.

Quant M. Balladur qui a osé, le malheureux, dire qu'il fallait débattre de la « préférence nationale », qu'est

ce qu'il a pris ! Une équipe d'« intellectuels » l'a cloué publiquement au pilori pour sa « mauvaise action ».

Il y a même dans cette nouvelle Loi sur la « Liberté de la presse », c'est son titre, un article 24 bis punissant d'amende et de prison ferme quiconque remettrait en cause les thèses du Tribunal de Nuremberg.

Si donc vous aviez l'imprudence ou l'audace de dire que le massacre de 15000 officiers polonais à Katyn avait été ordonné par Staline et non par Hitler, vous seriez passible du tribunal.

On sait aujourd'hui, de manière définitive, par les archives que les Russes ont ouvertes en 1992, que c'est le « Père des Peuples » qui a signé lui-même l'ordre d'exécuter d'une balle dans la nuque ces 15000 malheureux.

Donc, taisez-vous, s'il vous plaît ! Il n'est de vérité qu'officielle. Grâce à cette fameuse Loi Gayssot qui fixe une fois pour toutes la vérité historique, il vous est interdit de dire ce que vous croyez être la vérité.

**C'est exactement cela le « délit d'opinion ».**

*23 août 98*

## INCONGRUITES DE NOTRE TEMPS

Le spectacle quotidien de notre société n'est pas toujours des plus réconfortant.

Peut-être suis-je un peu « demeuré » ou seulement « vieux jeu », mais tant d'incongruités à notre époque, Dieu que c'est éprouvant ! On a du mal à s'y retrouver et à comprendre.

Que peut saisir une âme simple dans certaines productions de l'art moderne, dans ces gribouillis informes et mystérieux qui sont proposés à notre admiration, à moins qu'il ne s'agisse de tableaux « blancs sur blanc » !

La littérature moderne obscurcit bien souvent la pensée au lieu de l'éclairer. On peine à tenter de pénétrer le pathos et le galimatias qui s'épanouissent dans les nouveaux romans. Nous voilà loin de la période majestueuse de Chateaubriand ou de la prose limpide de Flaubert.

Les philosophes et sociologues, tant prisés de nos médias, à défaut de se faire comprendre, s'adonnent à des séances d'admiration mutuelle, à moins qu'ils ne se livrent à de dérisoires querelles de chapelles. Aujourd'hui, c'est un nommé Pierre Bourdieu, moins connu en Quercy qu'à Paris, qui se trouve placé sous les feux de la célébrité. Fatigué de « penser », il s'est lancé dans l'action politique violemment contestataire. Prenant la place de Sartre sur le tonneau où le philosophe tentait, sans y parvenir, de haranguer les masses ouvrières, il a cru son heure arrivée lors des grandes grèves des services publics de décembre 95 quand il jugea nécessaire de prendre la défense de ces « damnés de la terre ».

Dans son entreprise de purification, car lui aussi veut changer la société, il bénéficie du concours d'une

grande bourgeoise, Mme Forrester qui a écrit tout un livre sur l'« horreur économique » du capitalisme, passant allègrement à la trappe les « horreurs » des sociétés collectivistes. Mais voilà, ces gourous modernes sont à la mode du jour.

La mode, hélas ! on la trouve dans certains comportements, l'impolitesse, l'absence de courtoisie. Ah ! ces « bonjours » rogues jetés comme à regret, ces tenues vestimentaires négligées ou dépenaillées, avec, au pied, les inévitables baskets, boucles d'oreilles et de nez en supplément !

Il n'est pas rare de croiser, à partir de midi, car ils ne sortent pas de bonne heure, des êtres étranges où un garçon, à condition de pouvoir identifier le sexe, à la chevelure bariolée, anneaux et pendentifs en breloque, accompagne une jeune fille à tignasse rouge.

Et les folles parades de gays, déguisés et grimaçants, ne sont pas de nature à nous réjouir.

La publicité avilissante est omniprésente, s'ingéniant à disgracier le corps féminin, qui laisse dégringoler sur votre tête des fesses largement découpées.

Des concerts massifs se déchaînent en mugissant, laissant le soin à mille casseroles de vous déchirer les tympanes.

Comme il est « interdit d'interdire », il est permis d'agresser.

Il y a dans cet inventaire, bien raccourci, des ferments de décadence ; et nous savons que les civilisations sont mortelles.

Restons pourtant résolument optimistes. Ne sacrifions pas à la mode. Tout cela passera sans doute. Il reste bien des beautés dans la nature et dans l'homme dont on peut encore heureusement s'émerveiller et qui nous consolent des incongruités de notre temps.

*7 septembre 98*

## CE QU'IL EN COÛTE A L'ETAT D'ETRE FAIBLE !

**A l'heure où le terrorisme menace toutes les sociétés**, il convient de rappeler certains faits.

En 1981, dans l'allégresse de l'avènement socialiste, la Cour de Sûreté de l'Etat a été supprimée. Les magistrats professionnels qui la composaient ont été remerciés et remplacés par des jurés choisis parmi les citoyens.

La menace terroriste paralysant les jurés, il a fallu nécessairement en revenir à une Cour de Justice spécialisée dans la lutte anti-terroriste. Seule, l'appellation a été changée.

Le terrorisme, loin de désarmer, profita de ce temps mort pour se ressaisir et commettre de nouveaux crimes (Rouillan, Ménigon, assassinat du patron de Renault...).

Le pouvoir socialiste, obligé de convenir enfin que l'Etat avait pour premier devoir de garantir la sécurité des citoyens, a du faire marche arrière, et sévir, que ce soit envers les groupes fanatiques islamistes ou envers les terroristes basques, imprudemment qualifiés par M. Defferre de « résistants ».

Toutes ces hésitations, tous ces retournements ont coûté cher en vies humaines.

**Il faut dire que les belles âmes** n'ont pas manqué de condamner les méfaits de la répression et le comportement des forces de l'ordre.

Qu'un fou veuille faire sauter à la dynamite un groupe d'enfants dans une école maternelle, voilà qu'elles

protestent contre son exécution salvatrice. Chaque fois qu'un gendarme ou un policier, se considérant menacé dans sa vie, fait usage de son arme, il est régulièrement voué à l'opprobre. Si le malheureux C.R.S plongé dans le coma par des voyous, lors du Mondial, avait dégainé et tiré, soyons sûrs qu'il aurait été l'objet d'une exécution publique.

**Aujourd'hui, nous apprenons** que le complice présumé d'un terroriste international, Carlos, dont les attentats ont causé la mort de plusieurs personnes, vient d'être appréhendé. Aussitôt des gémissements se sont fait entendre.

M. Cohn-Bendit, révolutionnaire professionnel, grand prédateur de mai 68, aujourd'hui sénateur allemand, s'est précipité devant les micros et les caméras pour faire savoir qu'on ne saurait être trop indulgent pour ce bon garçon.

Pour le récompenser de son bon cœur, les Français s'apprêtent, grâce aux Verts et à la dame Voynet, à l'envoyer siéger au Parlement Européen, institution fort confortable en même temps que fort coûteuse.

Jusqu'où ira-t-on pour écœurer davantage ceux qui ont la charge de nous protéger ?

Jusqu'où ira cette indulgence qui satisfait la « conscience universelle » mais qui porte atteinte à la sécurité de l'Etat et des citoyens ?

*13 septembre 98*

## ENFIN UNE LUEUR

« J'aurai traversé l'existence dans une sorte d'incompréhension effarée » disait, je crois, Jean Rostand au soir de sa vie.

**Que penserait-il aujourd'hui devant le spectacle** d'un monde qui semble devenu fou, où l'horreur et la futilité, la misère et le dérisoire se côtoient et s'entremêlent ?

Guerre civile et fanatisme au Pays Basque, en Algérie, Irlande, Afghanistan et ailleurs... Exterminations massives au Rwanda, au Congo et autres pays africains, « libérés » de la colonisation... Terreur totalitaire en Corée du Nord, au Viet-Nam, à Cuba... Désastres financiers et écroulements de nations entières en Russie, Indonésie, Thaïlande...

Les nations prospères, elles, étalent leurs dérèglements. Dans le pays le plus puissant de la planète, les USA, une justice de harcèlement et d'exhibition répand dans tous les foyers, avec l'aide des moyens de diffusion moderne, le crasseux et le sordide.

**Nos mœurs politiques** ne sont pas de nature à nous apporter du réconfort. La plupart de nos leaders, em pêtrés dans leurs chicayas, parlent pour ne rien dire et se répandent en lieux communs. La palme revient aux donneurs de leçons de morale. Après la Gauche d'Urba et son racket institutionnalisé, après la Droite de Noir et Carignon, refusant de perdre leur âme tout en l'égarant dans de troubles combinaisons financières, voici à nouveau une nouvelle Gauche ardente et révolutionnaire, prise la main dans le sac des escroqueries de la Mutuelle des Etudiants de France aux dépens de la Sécu.